

un pass pour intégrer le secteur du bâtiment et des travaux publics

PACK EMPLOYABILITE BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS

FORMATIONS REGLEMENTAIRES

SESSION DE FORMATION
1 AVRIL - 19 AVRIL 2019

GRETA DE GRENOBLE

OBJECTIF

Obtenir les principales attestations réglementaires obligatoires pour être employable dans les métiers du BTP.

CONTENU

- Habilitation Electrique, AIPR, Attestation travaux hauteur, Port du harnais, PRAPE- gestes et postures, SST
- TPRO – Savoirs être dans l'entreprise.



+ d'infos

CONTACT

Jérôme DOLE

04 76 84 20 60

www.greta-grenoble.fr